Image not found or type unknown

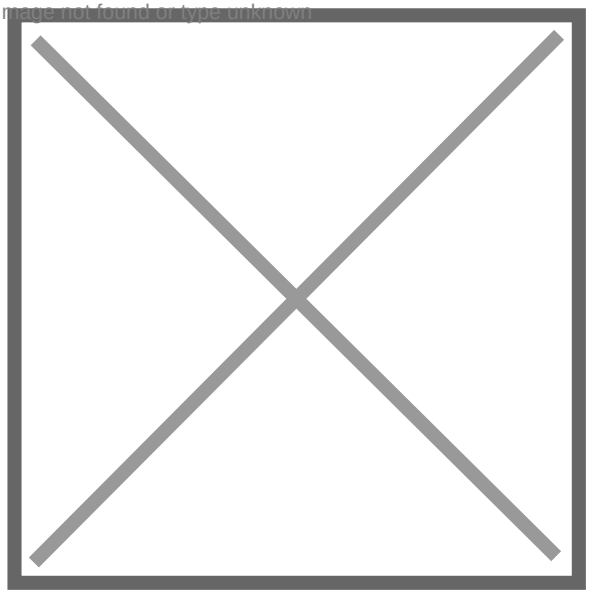

Mes droits en détenant 25% de part dans 1 sci et 1 sarl

Par **besk**, le **02/05/2009** à **06:16**

Bonjour,
Mon mari et moi sommes séparés, en instance de divorce. Juste avant notre séparation, nous avions acheté 1 appartement sous la loi de Robien avec son frère et sa belle soeur (sci créée) et un autre dans le sud (toujours à 4), pour de la location saisonnière meublée (SARL créée). Chacun détient 25% de chaque société. J'ai demandé par mails, puis ensuite par recommandé les papiers originaux de ces 2 sociétés (actes de propriétés, bail locatif, état des lieux, contrats, emprunts bancaires, relevés bancaire, factures etc...) pour copie et pouvoir me faire aider dans la gestion.
_ Quel est mon recours si je n'arrive pas à récupérer tous ces papiers ?
_ si je m'oppose à 1 de leur décision, mon refus joue t'il le rôle de véto ?
_ Pour qu'un spécialiste m'aide dans la gestion et la tenue comprable qui dois-je consulter un juriste ou un expert comptable ? (mon mari est expert comptable de formation) existe t'il des associations de bénévoles retraités dans ces domaines qui pourraient m'aider ?
D'avance je vous remercie d'étudier ces questions et d'y répondre au plus vite.
Bon week-end

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés